

27 juillet 1977

N o t e à Monsieur Eric Roethlisberger

Bg/gst. 220.0
Coopération au développement
et opinion publique en Suisse

Suite à votre note du 25 juillet, sur le sujet susmentionné, voici quelques observations préliminaires relatives à ce sujet d'une importance essentielle.

1. Le problème pour la Suisse

Il faudrait d'abord se demander pourquoi des pays comme la Suède, la Norvège ou la Hollande n'ont pas (ou peu) de difficultés avec leur opinion publique en ce qui concerne la coopération au développement. Et pourquoi la Suisse éprouve-t-elle au contraire davantage de difficultés que la plupart des pays industrialisés pour persuader son opinion publique des aspects positifs de cette coopération.

Il ne s'agit pas ici de donner des réponses à ces questions fort complexes. Tout au plus vaut-il la peine de relever un fait important: l'opinion publique d'un pays est susceptible d'évoluer. On se souvient en effet des difficultés considérables du gouvernement français du fait du "cartierisme": le journaliste Cartier critiquait violemment dans la grande presse les buts, méthodes et résultats de l'aide officielle au développement. Et puis, sans que l'on sache exactement pourquoi, l'opinion publique française a évolué progressivement, ce qui permet aujourd'hui à la France de se placer dans le peloton de tête en ce qui concerne le volume de l'APD. Toutes choses étant égales, on ne peut exclure a priori qu'une évolution similaire de l'opinion publique se produise un jour en Suisse.

2. Les problèmes posés à l'administration fédérale

A l'heure actuelle, il est difficile pour l'administration fédérale d'engager une action à long terme d'information de l'opinion publique, et ceci pour les raisons suivantes:

- il existe à l'intérieur de l'administration fédérale différentes conceptions de la politique de coopération au développement;
- nombre de fonctionnaires sont finalement assez sceptiques quant aux chances de succès d'un effort d'information auprès du public;
- même s'ils sont convaincus de l'utilité d'une telle action, les fonctionnaires chargés de ces questions doivent toujours, de par la nature des choses, parer au plus pressé, d'où une certaine incompatibilité avec l'action à long terme envisagée ici;
- ainsi que vous l'avez relevé vous-même, le public suisse éprouve une méfiance instinctive à l'égard de toute "propagande" officielle;
- dans cet ordre d'idées, les motivations qui président à l'action de la Division du commerce sont souvent mal comprises d'une partie du public (accusation de "mercantilisme").

Toutes ces difficultés ne devraient en aucun cas décourager un effort pour tenter d'améliorer l'information du public. Mais il conviendrait de les analyser en détail avant de définir des possibilités concrètes d'action, et voir s'il est possible de remédier à ces défauts.

3. Possibilités concrètes d'action

En Suisse, on part presque toujours de l'idée (sans doute justifiée ...) que l'on convaint le public lorsque l'on a convaincu les "notables". Et il est vrai qu'il est possible dans notre pays d'appliquer une tactique de la pyramide, en agissant par l'intermédiaire des groupements professionnels, religieux,

sportifs, etc. Mais face à un problème aussi controversé et à une cause aussi impopulaire, il conviendra, à un certain stade, de procéder à un effort d'information qui soit direct et "grass-roots".

A titre préliminaire, on peut énumérer les possibilités concrètes d'action suivantes, qui toutes présupposent évidemment un accord de substance entre les divers services de l'administration fédérale:

- a) étude sérieuse des motivations et réactions de l'opinion publique à l'égard de la coopération au développement (avec l'aide de gens du métier);
- b) contacts directs avec les mouvements d'aide privés (sans oublier que ces groupes, quoique fort influents, ne représentent pas toute l'opinion suisse);
- c) reconnaissance de ce que les organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux ne sont pas parfaits; établissement d'un catalogue des critiques émises à leur égard dans le public; réfutation des critiques d'ordre général;
- d) analyse et traitement de quelques questions particulièrement délicates relatives aux pays en développement eux-mêmes (dépenses somptuaires et de prestige; comptes en banque de leurs dirigeants en Suisse; corruption; népotisme; droits de l'homme);
- e) contacts ou séminaires avec des représentants de pays développés où l'opinion publique a pu être convaincue de l'utilité de la coopération au développement;
- f) actions spécifiques avec l'aide de gens du métier: par exemple, brochures d'information; émissions de radio et de TV, débats, etc.;
- g) éventuellement établissement d'un Groupe de personnalités, dont la tâche serait d'élaborer une conception globale de la coopération au développement en s'efforçant de prendre une distance vis-à-vis des contingences du moment; les conclusions du Groupe devraient ensuite être communiquées au public.

4. Conclusion

Ainsi que vous l'avez suggéré dans votre note, le véritable "combat" pour le développement devrait être livré en priorité à l'intérieur de nos frontières, au niveau de l'information du citoyen pour qu'il se sente directement concerné. Un tel effort supposerait que nous fassions preuve d'imagination, d'audace ... et de beaucoup de persistance en fonction des difficultés que nous rencontrerions. Mais cet effort vaut la peine d'être tenté, pour éviter que la communauté internationale ne finisse par se pénétrer de l'image d'une Suisse égoïste et repliée sur elle-même.

Jean-Pierre Béguin

Copie à:

MM. Ja, D, Sa, Ct, Mae, HH, Zo, Mlle Ms, Ws, Ih, Bg